

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2011

Le conseil municipal a été convoqué le 8 décembre 2011 en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. vote de la DM 3 au budget 2011
2. accueil des chiens errants : convention avec la SPA
3. restaurant scolaire : choix du prestataire et revalorisation des tarifs
4. entretien de locaux : choix du prestataire
5. association foncière de remembrement : remplacement d'un membre
6. travaux sur les réseaux publics de distribution d'électricité et le réseau d'éclairage public : avis du conseil municipal
7. orientations budgétaires
8. Informations et questions diverses.

Etaient présents :

François Noblot, Christine Robillard, Jean-Paul Fauconnet, Jean-Philippe Hass, Françoise Nida, Nancy Molières, Clément Continant, Denis Philippe, Robert Besançon, Cristelle Chantier, Anne-Marie Frère, Yannick Laurent, Patricia Honnet, Ninetta Nuninger, Nicolas Mennetrier, Alain Kanarosky, Robert Cohen, Geneviève Müller, Anita Pinet

Absents excusés :

Eddy Godon

Arnaud Paulet donne pouvoir à Nancy Molières

Le maire propose au conseil municipal de retirer de l'ordre du jour le rapport n°4. En effet, suite à la consultation, les lots attribués sont inférieurs à 50 000 € ht, et de ce fait, la signature des marchés correspondants relève de la compétence du maire, et non de celle du conseil, conformément à la délégation qu'il a reçue en début de mandat.

Sur proposition du maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la décision modificative n°3 au budget 2011 qui se résume par des virements de compte à compte pour terminer l'exercice d'un montant de 20 950 €
- accepte la convention à passer avec la SPA pour la prise en charge des chiens trouvés errant sur la commune
- retient la société Elite pour un prix de repas fixé à 2.58 €ttc pour la réalisation et la livraison des repas au restaurant scolaire
- décide de revaloriser de 2 % les tarifs à appliquer au restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2012
- nomme en remplacement de Mr Adam, Mr Damien Vuibert pour représenter la commune à l'AFR de Saint Lyé
- accepte les travaux proposés par le SDEA, pour le raccordement du nouveau restaurant scolaire au réseau de distribution électrique, pour le renforcement du réseau d'éclairage public rue Noteau et rue Henri Rodin, pour l'enfouissement des réseaux rue Henri Rodin, pour une charge communale de 53 000 €

Le Maire donne quelques informations sur les orientations budgétaires 2012 :

- les dotations de l'Etat au titre de 2012 sont en baisse
- il invite les commissions à travailler en veillant à maîtriser la dépense publique et fixer des priorités
- il fait part également de l'instauration d'un fonds de péréquation des recettes communales et intercommunales, qui classera les communes en fonction de leur richesse fiscale et qui permettra des écrêtements ou des redistributions
- l'augmentation des bases fiscales est d'ores et déjà connue et fixée à + 1.8 %.

Le Maire fait le bilan des délégations qu'il a reçues du conseil municipal et qui se résument en l'attribution des marchés suivants :

1. location matériel informatique : AR Technologie
2. produits entretien : lot chimie à la société Le Goff et lot droguerie à la société Champagne Hygiène
3. acquisition mobilier pour le restaurant scolaire : Sté Delagrave
4. entretien de locaux :
 - hôtel de ville : AGNET
 - salle des fêtes : AGNET
 - école maternelle : New Propreté
 - vitrerie : ANS

Informations et questions diverses :

Le Maire

- il fait un compte rendu des propositions émises par la commission de circulation et invite le conseil municipal à prendre position sur la réouverture de l'allée du Château. Compte tenu des avis formulés (3 avis pour – 13 avis contre – 5 abstentions), la signalisation ne sera pas modifiée. Compte tenu de l'état du chemin de la Garenne, il n'est pas possible d'orienter les automobilistes à sortir de l'allée du château par cette voie. Il précise qu'à partir de 2012, il réunira la commission de circulation tous les deux mois pour étudier le plan de circulation sur la commune
- Il invite la commission centre bourg à une réunion de travail le 3 janvier à 19H
- il informe qu'il a recensé à la demande du Préfet les gens du voyage sédentaires sur la commune et que ce travail effectué par la police municipale a permis de régler un problème de collecte des ordures ménagères, et de découvrir que les enfants n'étaient pas scolarisés ce dont il a informé les services sociaux
- il fait part de la signature avec ERDF d'une convention pour réhabiliter les transformateurs, qui sera effectuée par le club ados et la participation d'Urban Life
- il explique à l'assemblée les problèmes qu'il rencontre sur la communauté de communes avec la collecte du verre depuis le changement de prestataires

François Noblot :

A la demande de Robert Cohen, il dresse un bilan de la construction du restaurant scolaire qui ne pourra pas ouvrir à la rentrée scolaire de janvier, comme prévu, et des difficultés rencontrées avec certaines entreprises.

Jean-Paul Fauconnet :

Il regrette qu'il n'y ait pas de photo de Grange l'Evêque dans l'agenda 2012

Jean-Philippe Hass demande au conseil de prendre position sur la subvention à attribuer à l'école primaire pour l'aider à financer les classes transplantées en 2012. Le principe est retenu d'attribuer une somme de 40 € par enfant (76 enfants sont concernés), sous réserve que la directrice produise, comme il lui avait été demandé, un budget détaillé de son projet.

Françoise Nida a reçu la revue de presse par internet réalisé par le service administratif qui relate les articles intéressant la commune, et reconnaît l'opportunité de cette initiative

Denis Philippe évoque de nouveau la difficulté à obtenir l'ADSL sur Grange l'Evêque. Le maire répond qu'il a déjà adressé plusieurs courriers au Département et à Mme La conseillère générale.

Robert Besançon constate avec plaisir que le dépôt sauvage d'ordures qu'il a constaté voie de la Tomelle a été supprimé et que la clôture a été remise en état.

Nicolas Mennetrier demande de la part de Ferté Piscines que le tas de terres situé à côté de son entreprise soit retiré

Alain Kanarosky :

- il fait part de demandes de crédits dans le cadre du BP 2012 pour les investissements de Grange l'Evêque
- il souhaite connaître la suite qui a été réservée à la demande d'implanter une centrale à béton à Saint Lyé. Jean-Paul Fauconnet précise qu'à ce jour aucune demande de permis d'aménager n'a été déposée. Il précise que l'accord d'un tel permis relève de la compétence du maire et non pas du conseil municipal.
- il souhaite organiser la réception des vœux à Grange l'Evêque et attend les dates de ceux de Macey et Saint Lyé pour fixer la sienne
- il informe le conseil qu'il va travailler sur le BP 2012 du SIGE. Le Maire lui rappelle que celui-ci sera traité comme celui de 2011, c'est-à-dire, qu'en l'absence de vote, il sera arrêté par le Préfet après avis de la chambre régionale des comptes.

Le Maire,

Marcel SPILMANN